



Le Président
Christian Hahn

Monsieur Pierre Gross
Maire
83, rue du Général De Gaulle
67170 - Geudertheim

Strasbourg, le 12 juin 2020

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs semaines vous êtes au centre d'un différend au sujet de la maison Greder dont la presse, les médias et les réseaux sociaux se sont fait régulièrement l'écho. Plusieurs associations -dont l'ASMA et la FSHAA- et diverses personnalités qualifiées ont plaidé pour la sauvegarde de la Maison Greder.

Le Conseil Culturel d'Alsace, sans vouloir alimenter une quelconque polémique, et après délibération de son bureau, se joint à eux et vous invite aujourd'hui à revoir votre position.

Chacun sait à présent que la Maison Greder est la plus ancienne de votre commune, qu'elle a aussi une valeur particulière en tant que témoin de la reconstruction des maisons en Alsace dans la période cruciale de « l'après-guerre de Trente ans ». Sa valeur patrimoniale ne peut donc pas être remise en cause.

Certes, elle n'a pas été inscrite au registre des monuments historiques du Bas-Rhin, probablement parce qu'il n'y avait jusqu'ici aucune urgence, mais, vous voudrez bien considérer qu'elle fait partie d'un patrimoine qui ne nous appartient plus. Il s'agit là d'un patrimoine qui appartient aussi aux générations futures.

Le rapport d'expertise établi par Hubert Claudel, architecte DPLG retraité et ancien expert près la cour d'appel de Colmar, a conclu que la maison est en assez bon état et qu'il est tout à fait possible de la restaurer avec un budget raisonnable.

Votre projet d'agrandir le groupe scolaire de Geudertheim est non seulement légitime mais tout à votre honneur. Il n'est pas trop tard pour examiner ce projet tout en intégrant la maison Greder. Certes, cela représentera un coût supplémentaire mais vous pourriez solliciter les compétences des experts des services du Patrimoine du Département et de la Région et des soutiens des collectivités et pourquoi pas envisager un appel à dons.



Par ailleurs, on pourrait aussi imaginer un concours destiné aux architectes par le biais du Conseil de l'Ordre, pour une diversité de propositions et une première évaluation de coût pourrait très bien être estimée avec le concours du CAUE.

Il nous semble que de nombreuses solutions sont possibles pour vous aider à concilier les besoins d'aujourd'hui avec la responsabilité de protéger une partie du passé.

Il est encore temps d'éviter un gâchis.

Nous mesurons ô combien les Alsaciens sont en quête d'eux-mêmes et revendiquent avec raison leur culture. Cette quête ne peut pas se borner à la mise en berne des panneaux à l'entrée des communes. Elle est plus profonde et touche à nos racines et à notre âme. Un peu de tout cela est en jeu aujourd'hui dans le cas qui nous préoccupe.

Il est urgent de renouer un dialogue. Il est essentiel de suspendre la décision de démolition et de rencontrer rapidement des experts du Département et de la Région, des personnes qualifiées et un représentant de l'ASMA.

Le Conseil Culturel d'Alsace se propose d'être le partenaire neutre et respectueux de l'avis de chacun pour animer cette rencontre, tout en veillant à la sérénité des débats.

Le destin de la maison Greder et de ce qu'elle représente est entre vos mains et vous avez aujourd'hui l'opportunité de prendre une décision qui changera grandement le visage de votre commune dans le futur. Considérez qu'il s'agit d'un rendez-vous avec l'histoire de Geudertheim !

En espérant que vous saisissez cette main tendue, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations très alsaciennes.

Christian Hahn